

DÉCLIC

ceas
Centre Ecologique Albert Schweitzer
Ecouter - Innover - Partager

Journal d'information trimestriel du Centre Ecologique Albert Schweitzer

N° 19 / septembre 2021



Focus CLIMAT

Un musicien sénégalais pour relayer la voix des scientifiques

L'apiculture pour préserver la nature

Des nouvelles du projet Bee Better

« Energynger »

Protéger la forêt primaire malgache en créant de l'emploi vert

A cause du changement climatique, les périodes de sécheresse extrême et les inondations se multiplient sur la planète. (photo : Patrick Kohler)



Adapter le barème aux enjeux d'aujourd'hui

« Classe F », telle une mauvaise note que j'aurais reçue à l'école, l'autocollant qui trône sur mon réfrigérateur flambant neuf me laisse encore sans voix. Oh, ce n'est pas que mon bon vieux « frigo » me déplaisait, bien au contraire. Mais après 18 années de bons et loyaux services, il m'avait fait comprendre, au moyen de clignotements insistants de sa lampe intérieure, qu'il aspirait à un recyclage bien mérité.

Cet été, c'est donc la mort dans l'âme que j'ai dû me résoudre à en commander un nouveau. Ma consolation vint du fait que finalement, c'était l'occasion d'acheter un appareil basse consommation, un geste en plus dans ma vendetta personnelle contre le changement climatique.

Ni une ni deux, je me précipite sur la toile et filtre les appareils en prenant bien soin de ne sélectionner que des « classe A+++ , à la rigueur A++ ». Première déconvenue, étant donnée la taille lilliputienne de ma cuisine et l'emplacement dérisoire dévolu au frigidaire, aucun des mastodontes d'aujourd'hui ne semblaient pouvoir s'y encastrer. Je dus ainsi me résoudre à une classe énergétique A+, un crève-cœur mais l'alternative aurait été de transformer complètement ma cuisine et je doute que cela aurait servi mes intérêts de militant climatique.

Imaginez alors ma déconvenue lorsque j'ai découvert l'étiquette accolée sur mon frigo tout juste livré : F ! Voyant ma mine déconfite, le monteur m'a expliqué qu'en 2021, le système de notation a changé pour mieux prendre en compte l'efficacité énergétique réelle des appareils électroménagers. C'est ainsi que mon réfrigérateur se retrouve rétrogradé de A+ à F.

Tout est question de barème donc. Si je m'en tiens aux normes du passé, je me rassure, si j'accepte les exigences d'aujourd'hui, je remets en question mes choix. C'est pareil pour la question climatique, d'aucuns aimeraient nous faire croire que nous en faisons déjà bien assez et qu'il n'y a pas lieu de bousculer l'ordre établi. Ce sont d'ailleurs les mêmes qui, il n'y a pas si longtemps, niaient purement et simplement la responsabilité de l'Homme sur le climat. A nous de leur faire ouvrir les yeux et vite ! Car si l'humanité devait avoir une étiquette énergétique, la lettre qui y serait inscrite serait à chercher loin dans l'alphabète. Si l'on continue à vouloir se voir en premiers de classe, la déconvenue n'en sera que plus rude lorsque le barème sera adapté à la réalité de notre planète.



Patrick Kohler
Directeur ad intérim

Impressum

Le journal Déclik paraît 4 fois par année
en français et allemand

Tirage septembre 2021 : 3000 exemplaires français,
900 exemplaires allemands (Impuls)

Imprimé sur papier recyclé certifié « Blue Angel »

Prix indicatif de l'abonnement annuel : CHF 10.-

Editeur : CEAS

Rue des Beaux-Arts 21, CH-2000 Neuchâtel

T. +41(0)32 725 08 36,

Rédacteur responsable :

Patrick Kohler (responsable) et Jennifer Marchand

Impression : Onlineprinters

Graphisme et mise en page : Christian Schoch, Cernier

Traduction : Anna-Lena Burkhalter

Omar Pène : La musique pour lutter contre le changement climatique

A la veille du sommet mondial sur le climat, des voix de toutes parts s'élèvent pour soutenir les messages des scientifiques sur l'urgence de prendre des mesures drastiques en faveur du climat. Parmi elles, celle du musicien Omar Pène parfois décrit comme le « baobab de la musique sénégalaise ».

Le 31 octobre prochain s'ouvrira la 26^{ème} conférence sur le climat ou COP26. Prélude à cet événement planétaire, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) a sorti l'étude scientifique la plus complète réalisée sur le climat. Ses conclusions sont sans appel : l'humanité est la source d'augmentation des températures encore jamais égalées. Conséquences, les événements naturels extrêmes, inondations, tempêtes, sécheresses, sont appelés à se multiplier.

Aux voix des scientifiques, de plus en plus d'artistes ajoutent la leur dans le but de mobiliser les populations. Parmi elles, celle du chanteur sénégalais Omar Pène qui vient de sortir un dernier album inti-

mulé CLIMAT. Mythique leader du groupe Super Diamono, le musicien a accepté de nous accorder une interview pour parler de sa démarche.

Vous êtes souvent décrit comme un chanteur engagé, est-ce que vous revendiquez cette appellation ?

«Vous savez, d'une certaine manière, on est tous engagés sur cette planète. Pour ma part, on me décrit souvent comme la voix des sans-voix, la parole des couches défavorisées. Je parle de ce qui ne va pas. Je dénonce également. Mais ne vous y trompez pas, je suis quelqu'un de très optimiste : il faut travailler et on va s'en sortir.»

Huit ans après votre dernier album, vous sortez CLIMAT. Pourquoi ce besoin de vous exprimer sur ce sujet ?

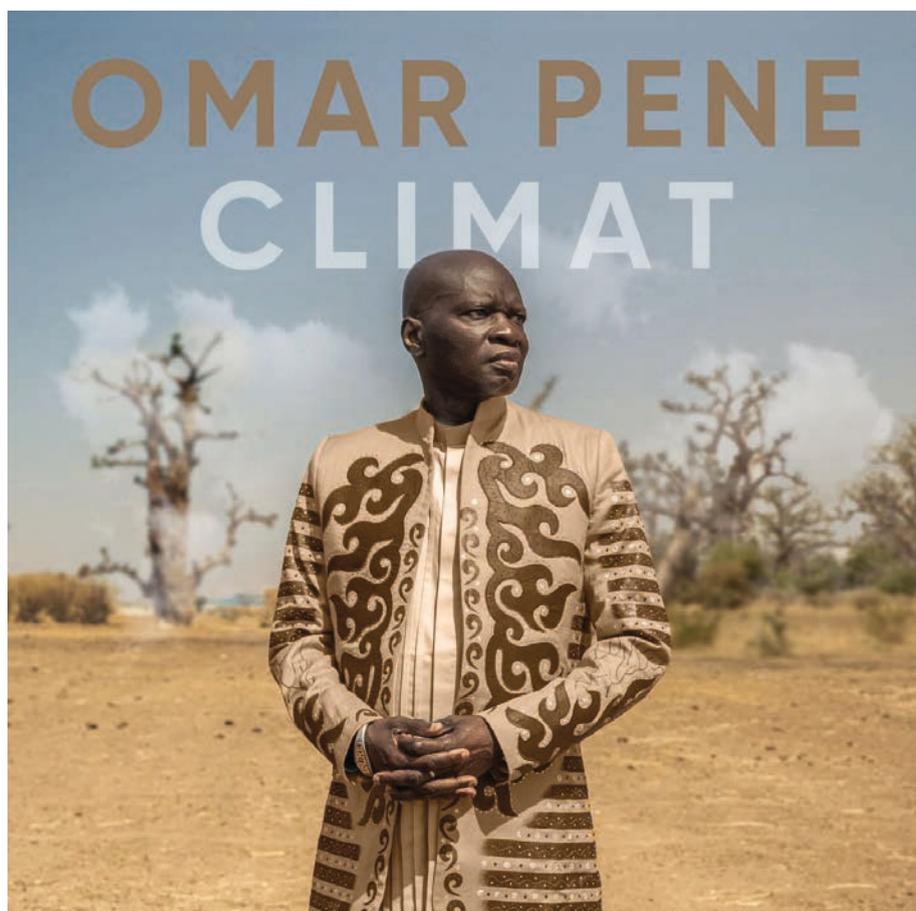
Le changement climatique est un problème mondial et, en tant que citoyen du monde, j'ai voulu apporter ma voix. Il y a encore des climatosceptiques alors que

cela fait des décennies que les scientifiques de partout nous préviennent. Chez nous, on dit : «Vaut mieux ne pas jouer le médecin après la mort». Ça devient sérieux ! Au Sénégal, nous subissons de plein fouet les conséquences des dérèglements du climat : nos côtes sont rongées par l'érosion. Allez à St-Louis et vous verrez les dégâts sur les habitations proches de la mer. L'océan avance et engloutit les maisons.

Ce titre est interprété à moitié en wolof et en français : pourquoi avoir choisi de mélanger ces deux langues ?

Je chante d'habitude en wolof mais là, je souhaitais passer un message universel, toucher au-delà du Sénégal. Je fais voyager mes sentiments pour toucher un maximum de personnes : c'est ma mission de sensibilisation. J'ai le privilège d'avoir été nommé ambassadeur itinérant auprès du Président de la République auprès des étudiants. Cela me permet de toucher la jeune génération. C'est une responsabilité mais avec le COVID, je n'ai plus eu l'occasion de chanter en concert pour eux. Je reste cependant confiant, «inch'allah», je pourrai reprendre mon bâton de pèlerin d'ici à la fin de l'année.

Toutes les informations sur Omar Pène et sa discographie sont à retrouver sur son site Internet <https://omarpene.com/>. Ses titres sont disponibles sur toutes les plateformes de téléchargement et de streaming.



Le photovoltaïque, l'économie verte plus près du soleil

Au Burkina Faso et au Sénégal, des études menées par le CEAS sur le terrain ont permis d'identifier des modèles qui soulignent la pertinence de se tourner vers de nouvelles sources d'énergie pour contribuer à un développement économique durable. En perspective, des nouveaux projets à l'appui des communautés rurales et au développement de l'économie verte voient le jour, avec comme point d'encrage l'utilisation de l'énergie solaire photovoltaïque.

C'est bien connu, les ressources en énergie solaire des pays sahéliens comme le Sénégal et le Burkina Faso sont énormes et les besoins en énergie pour le développement d'activités génératrices de revenus et le bien-être des ménages également. Depuis une décennie, la baisse du prix des cellules photovoltaïques permet d'envisager de nouvelles utilisations et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations vivant en milieu rural, loin des réseaux électriques interconnectés.

L'expérience acquise par le CEAS à Madagascar a permis de démontrer, que des kiosques énergétiques exploitant l'énergie photovoltaïque, permettent de répondre aux besoins des ménages et même d'améliorer les résultats scolaires des élèves en leur permettant d'avoir accès à des sources d'éclairages propres et efficaces. Notre expérience et les études en cours au Sénégal et au Burkina Faso montrent également que l'intégration d'usages productifs est la clé de la rentabilité des installations photovoltaïques en milieu rural. Si répondre aux besoins domestiques est important pour améliorer la qualité de vie des ménages ruraux, ces besoins restent en effet faibles en termes de consommation électrique, comparés à la consommation des petites entreprises.

Les analyses du CEAS ont justement permis d'identifier des usages productifs qui répondent aux réels besoins des petites entreprises locales dans leurs activités. Leur fournir de l'électricité, c'est leur permettre de développer et pérenniser leurs activités et ainsi augmenter les revenus des communautés rurales. Les installations soutenues par le CEAS



Utilisation de l'énergie solaire pour le pompage d'eau pour le maraîchage (photo : D. Schneider)

permettront ainsi de donner l'accès à la chaîne du froid, pour la conservation du lait ou des produits halieutiques, de pomper l'eau pour le maraîchage, d'alimenter des moulins, pour mouliner les grains localement, et ce, sans émission de CO₂ et autres gaz à effets de serre.

Miser sur la formation de techniciens

Pour garantir une utilisation durable de ces installations, surtout en milieu rural, il existe un réel besoin de renforcer les compétences techniques locales pour l'installation et surtout la maintenance des systèmes photovoltaïques. Au Sénégal, le CEAS s'est ainsi rapproché du centre de formation PROMESS (Professionnels pour la Maîtrise de l'Énergie Solaire et Solidaire), spécialisé dans la formation de techniciens du solaire depuis 2018. Ce centre donne l'opportunité à de nom-

breux jeunes sorti.e.s de l'enseignement général, sans diplôme et sans savoir-faire, ainsi qu'à des diplômé.e.s sans activité, de bénéficier d'une formation professionnelle qualifiante en énergie solaire photovoltaïque. C'est ainsi que 75 jeunes venus de 29 communes ont participé à l'initiative PROMESS et ont été formés en installation solaire photovoltaïque au Centre de Formation, d'Application et d'Incubation aux métiers des Énergies Renouvelables. Une fois formés, ces jeunes pourront retourner dans leur commune d'origine et proposer leurs services à la population et aux PME.



Jeunes futurs entrepreneur.es en installation de systèmes solaires photovoltaïques formés au centre PROMESS au Sénégal (photo : CEAS)

Energynger : Protéger la forêt primaire malgache et créer des emplois verts

L'aire protégée d'Anjozorobe Angavo a été érigée pour protéger la faune et la flore unique de la dernière forêt primaire des hauts-plateaux malgaches. Cette protection passe aussi par le fait de donner aux populations locales des alternatives à la surexploitation des ressources de la forêt. C'est dans ce but que le CEAS veut soutenir la production durable d'huile essentielle de gingembre. Les petits producteurs locaux et leurs familles pourront ainsi vivre de leur travail, en harmonie avec leur forêt.



C'est ce double défi qui a poussé le CEAS à travailler avec l'ONG malgache Fanamby dans le corridor forestier d'Anjozorobe Angavo. Spécialisée dans la gestion des aires protégées, cette ONG cherchait à soutenir les producteurs de gingembre et dynamiser la production d'huile essentielle tirée de cette racine. Or, si la distillation d'huiles essentielles présente en effet un gros potentiel économique, cette activité est très gourmande en énergie, donc en bois de chauffe. C'est sur cette contradiction que le CEAS veut intervenir.



Dans le même temps, Fanamby a déjà lancé le reboisement de parcelles à des fins de régénération de la forêt dégradée, mais aussi pour une exploitation forestière durable. Ainsi, c'est le bois d'une pépinière créée spécialement à cet effet qui sera utilisé pour la nouvelle chaudière et permettra un approvisionnement durable en bois-énergie. La fabrication de briquettes issues des déchets de gingembre viendra compléter les besoins en combustible. Ce cercle vertueux doit permettre d'assurer une meilleure protec-



La culture du gingembre représente un potentiel de développement important pour les familles de la commune de Mandialaza. (photos : CEAS)

A Madagascar, la surexploitation des ressources naturelles menace aujourd'hui la richesse de la biodiversité: une catastrophe pour l'un des 17 pays considérés à « mégadiversité biologique » avec 14'000 espèces végétales répertoriées, dont plus de 90% endémiques. En l'espace de 60 ans, l'augmentation de la population et la croissance des villes ont par exemple déjà provoqué la disparition de 44% des forêts naturelles. Afin de contrer ce phénomène, des parcelles sont régulièrement mises sous la protection de l'Etat au titre de Nouvelles Aires Protégées. Or, une protection efficace des forêts nécessite d'offrir aux populations avoisinantes des alternatives économiques à l'exploitation illégale des ressources naturelles.

« Grâce à nos liens avec la Haute Ecole l'Ingénieurs d'Yverdon-les-Bains et à une start-up vaudoise, Firefox Technology, nous avons travaillé à l'adaptation d'une chaudière low-cost qui permet d'économiser jusqu'à 75% de bois. » explique Niels Bourquin, en charge de ce projet à Neuchâtel. Ainsi, l'ancienne unité de transformation du gingembre sera réhabilitée pour accueillir cette nouvelle technologie fabriquée localement. Le nombre de producteurs qui font vivre leurs familles grâce à l'extraction d'huile essentielle de gingembre passera de 60 à 300.

tion de la biodiversité de la Grande-Île. Si ce modèle fait ses preuves, il est en effet prévu de le répliquer à d'autres aires protégées gérées par Fanamby.

Patrick Kohler



Appel aux dons

Le projet prévoit la plantation de 100'000 arbres. Le coût de 1000 plants s'élève à CHF 79.- environ. Avec votre aide, nous réaliserons ce projet!

Un très grand merci pour votre soutien.

L'apiculture pour préserver la nature

Le projet Bee Better a pour objectif de réduire la pauvreté des populations rurales burkinabè par l'amélioration des techniques et technologies apicoles tout en mettant l'accent sur la prévention de la biodiversité. À l'aube de sa deuxième phase, le bilan est plutôt réjouissant et des améliorations positives seront intégrées dans les prochaines étapes du projet. Elles contribueront à l'inclusion des paysans-apiculteurs dans la filière tout en faisant la promotion de pratiques apicoles durables au Burkina Faso.



Un intervenant offre une formation aux futurs utilisateurs du modèle de ruche à bas coûts (Photo : Souhaibou Sawadogo)

Les acteurs du développement et les centres apicoles du pays semblent concevoir le modèle de ruches kényanes comme principale solution pour augmenter les revenus des apiculteurs. Cependant, les études menées en préalable au projet Bee Better mettaient en doute cette vision, car le coût d'achat de ces ruches et leur mode d'utilisation ne semblent pas répondre au réel besoin de petits paysans-apiculteurs. L'hypothèse que la mise à disposition de ruches plus performantes augmenteraient forcément les revenus des utilisateurs n'est pas forcément vraie. Pire, la ruche kényane aurait parfois pour conséquence d'exclure ceux qui sont incapables d'investir dans cet outil.

C'est ainsi que le CEAS et ses partenaires, ont décidé d'explorer une nouvelle voie. Celle de développer des ruches à bas coûts de fabrication, construites avec des matériaux locaux, tout en s'assurant une qualité de miel comparable aux autres types de ruches.

Le but devient ainsi le chemin et le travail de co-développement de ces ruches est en réalité une magnifique opportunité pour permettre à tous les acteurs concernés par la filière apicole de se poser des questions sur son développement, en particulier sur les risques liés à la promotion des ruches kényanes comme seul vecteur de progrès. En effet, en promouvant des ruches peu accessibles financièrement pour les apiculteurs, les acteurs s'exposent au risque de les exclure, et de forcer ainsi une concentration des acteurs, favorisant les plus privilégiés. Ce qui serait d'autant plus dommage que l'apiculture est présentée par l'État du Burkina Faso dans son programme de développement comme un des moyens de générer des revenus en milieu rural, pour les plus pauvres.

Après trois ans de mise en oeuvre, la première phase se terminant en décembre 2021, les résultats sont plutôt encourageants. À ce jour, ce sont plus de 750 modèles de ruches à bas coûts qui ont été codéveloppés, adaptés et validés par

adéquates les techniques de production et de récolte du miel dans le but d'augmenter leurs revenus et de valoriser le savoir-faire local.

La mise en place de trois plateformes régionales depuis 2019 a aussi permis une plus grande synergie entre apiculteurs, artisans, techniciens apicoles et acteurs du projet pour assurer une meilleure compréhension, utilisation et mode de fabrication du modèle de ruche proposé dans des conditions plus écologiques et répondant à la situation réelle des producteurs de miel en zone rurale.

La première phase du projet ayant répondu aux objectifs spécifiques qui étaient le développement d'outils adaptés et la valorisation du savoir-faire, la phase suivante permettra une analyse plus approfondie de la situation pour ainsi proposer des améliorations à ce nouveau modèle de ruche à bas coûts. La dynamique du projet, qui inclut création, formation et préservation de l'environnement ouvre la porte à une plus grande



Plus de 750 modèles de ruches ont été distribués à 250 producteurs depuis le début du projet Bee Better. (Photo : Souhaibou Sawadogo)

les producteurs et les centres apicoles dans deux des trois régions ciblées et ensuite distribués à 250 producteurs: un baptême du feu pour ces ruches. Des programmes de formation et de sensibilisation ont aussi permis à ces paysans-apiculteurs de maîtriser de façon

compréhension des enjeux de demain pour s'assurer une bonne coalition entre économie et écologie.

Un anniversaire symbolique pour le CEAS



Le Centre écologique Albert Schweitzer célèbre son 40^e anniversaire! Ces festivités, qui auraient dû se dérouler en 2020, auront finalement lieu à l'automne 2021.

C'est donc avec une grande fierté que le CEAS vous invite à venir découvrir une exposition photo sur le thème «Vivre de sa terre à Madagascar». Cette exposition présentera 56 portraits d'agriculteur-rice-s et artisans qui ont été accompagné-e-s vers l'agroécologie et l'agroforesterie afin d'améliorer leurs conditions de vie et faire face au dérèglement climatique. Ces clichés réalisés par le photographe Pierre-William Henry, illustrent les actions de l'ONG Agrisud International et du CEAS en terres malgaches.

Cette exposition sera présentée gratuitement au grand public au Péristyle de l'Hôtel de ville et à la bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel du 4 au 15 octobre 2021.

Nous vous invitons aussi à assister à un débat sur le thème de l'innovation au service de la coopération au développement qui aura lieu au Club 44 de la Chaux-de-Fonds le mardi 26 octobre à

19h. Ce débat regroupera trois intervenants de renom du milieu de la coopération dont Madame Ndèye Fatou Faye, coordinatrice, représentante du CEAS au Sénégal, Grégoire Castella du Centre Essential Tech de l'EPFL et Bertrand Graz de l'ONG Antenna Technologie.

Pour clôturer ces festivités, l'association de soutien du CEAS du canton de Vaud proposera le 4 novembre prochain une conférence au Musée du Blé et du Pain d'Echallens avec Ndèye Fatou Faye à l'affiche.

Vous trouverez tous les détails et horaires de ces événements sur notre site Web: <https://www.ceas.ch/40-ans>.

Nous nous réjouissons de célébrer ces festivités avec vous!



Ensemble contre la malnutrition

L'édition du mois de juin de notre magazine Déclik présentait les bases du projet pour lutter contre la malnutrition à Madagascar, codéveloppé par Action contre la faim et le CEAS. Le projet a maintenant débuté ses activités et des farines infantiles, que les mères peuvent produire toutes seules avec les produits locaux de la région, ont été développées et testées. Ces farines ont un objectif préventif et permettent d'apporter des éléments diversifiés à l'alimentation des enfants entre 6 mois et 2 ans afin d'éviter les carences et les risques de malnutrition. De plus, des modèles pour la transformation de produits locaux à petite échelle est maintenant en phase de test. Les détails concernant l'avancement de ce programme de nutrition seront dévoilés dans les prochaines éditions de notre journal.



Les premiers enfants ont goûté les compléments alimentaires développés dans le cadre du projet (photo: Action contre la Faim)

Un geste pour le climat

De nombreux gestes au quotidien affectent l'environnement et notre empreinte écologique impacte plus que jamais le climat. Heureusement, nos habitudes de vie et de consommation ne sont pas inflexibles et nous pouvons tous faire notre part pour offrir un peu de répit à la planète.

Même s'il n'est pas possible de réduire nos émissions de gaz à effet de serre à zéro. On peut en revanche les compenser et permettre aux populations dépourvues d'accès à l'électricité de bénéficier de sources d'énergie renouvelables. C'est ce que nous proposons avec la Vignette Action climat 2022. Chaque tonne de CO₂ compensée nous permettra de mettre en œuvre des projets qui luttent contre le changement climatique dans les domaines de l'agroécologie ou de l'accès aux énergies renouvelables.

Ces vignettes autocollantes peuvent être affichées partout: sur votre frigo, votre voiture, votre vélo électrique ou votre ordinateur portable. Le prix de la compensation d'une tonne de CO₂ est calculé selon les cours internationaux en vigueur. Nous vous remercions pour votre geste écologique qui contribue à la réduction de la pauvreté.



Manifestations 40^e anniversaire du CEAS

Du 4 au 15 octobre 2021

Exposition de Photos:

Vivre de sa terre à Madagascar

Péristyle de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel et à la Bibliothèque publique et universitaire

26 octobre 2021

Débat sur l'innovation au service de la coopération au développement

Club 44 de La Chaux-de-Fonds

4 novembre 2021

Présentation et échanges avec Ndeye Fatou Faye, coordinatrice du CEAS au Sénégal.

Maison du Blé et du Pain, Echallens

La boutique

Veuillez me faire parvenir les produits suivants contre facture : Prix (CHF) Quantité Total

Produits de notre boutique en ligne www.leshop-equitable.ch

Vignette Action climat année 2022 (étiquette autocollante de 3.5cm de côté)

1 tonne de CO ₂ compensée	29.00	_____	_____
2 tonnes de CO ₂ compensées	58.00	_____	_____
3 tonnes de CO ₂ compensées	87.00	_____	_____

Savon du Burkina Faso au karité (Association de femmes Yam Leendé)

Balanites/dattier du désert	4.80	_____	_____
Citronnelle	4.80	_____	_____
Neem	4.80	_____	_____
Argile rouge	4.80	_____	_____
NOUVEAU Henné et Miel	4.80	_____	_____
NOUVEAU Moringa	4.80	_____	_____
Savon boule au karité - citronnelle	4.80	_____	_____
Savon boule au karité + panier	6.40	_____	_____

Frais de livraison 9.00 9.00

TOTAL _____

Pour connaître l'ensemble des produits disponibles:

www.leshop-equitable.ch

par e-mail boutique@ceas.ch

ou par téléphone 032 725 08 36

Mme M

Nom, Prénom: _____

Adresse: _____

NPA, Ville: _____

E-mail: _____

Tél.: _____

Date: _____

Signature: _____

www.leshop-equitable.ch



Centre Ecologique Albert Schweitzer
Rue des Beaux-Arts 21
CH-2000 Neuchâtel, Suisse

info@ceas.ch
www.facebook.com/ceas.ch
www.ceas.ch

T. +41 (0)32 725 08 36

CCP : 20-888-7
BCN : IBAN CH70 0076 6000 1031 4076 4